



CRÉDITS PHOTOS PAGE COUVERTURE:

Fédération des astronomes amateurs du Québec Corporation Secondaire en spectacle Québec à cheval Les Scouts du Québec Fédération québécoise des centres communautaires de loisir

ISBN: 2-922551-13-X

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec, 2002 Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Canada, 2002



Le Conseil québécois du loisir
remercie le Gouvernement du Québec
pour la reconnaissance et le soutien financier
qui lui est accordé par l'entremise du
Secrétariat au loisir et au sport
pour la réalisation de sa mission et de ses activités.

Il remercie également ses autres partenaires gouvernementaux
qui ont soutenu certaines de ses activités
dont le ministère de la Culture et des Communications,
Tourisme Québec, le Secrétariat à l'action communautaire autonome,
le ministère de l'Industrie et du Commerce et Emploi Québec.

Ce faisant, ils soutiennent le développement
et l'accessibilité à un loisir de qualité,
la disponibilité d'une main-d'œuvre compétente
et appuient l'engagement de milliers de bénévoles
qui œuvrent au sein des associations de loisir
au bénéfice de la qualité de vie
des Québécois et des Québécoises de toutes les régions.

R A P P O R T a n n u e I 2001 • 2002





Montréal, le 4 octobre 2002

Mesdames et Messieurs, délégués des membres,

Il me fait plaisir de porter à votre attention, au nom des administrateurs de la corporation, ce rapport annuel couvrant les activités réalisées durant l'année 2001-2002. Il présente les principales réalisations de la quatrième année d'existence de la corporation dont je suis très fier.

Je vous invite à prendre connaissance de ce rapport comme celui d'une nouvelle étape significative dans le développement de cet instrument collectif qu'est le Conseil québécois du loisir.

Je remercie au premier chef mes collègues du conseil d'administration pour leur engagement constant dans le mieux-être de notre organisation, de ses membres et du loisir. Je remercie aussi les membres de notre personnel pour leur dévouement indéfectible en faveur de la corporation et de ses membres. Il en est de même pour nos partenaires et plus particulièrement, nos partenaires gouvernementaux pour une collaboration toujours plus étroite et soutenue. Merci aussi à nos membres qui répondent à nos appels de solidarité en de multiples occasions. Ils nous encouragent à poursuivre notre travail.

Le Président,

Michel Beauregard

R A P P O R T a n n u e I 2001 • 2002





Montréal, le 4 octobre 2002

Mesdames, Messieurs,

Ce rapport annuel relate les activités les plus déterminantes de la 4^{ième} année d'activités du Conseil québécois du loisir. Il illustre l'effervescence croissante qui caractérise le Conseil depuis sa mise en place, il y a un peu plus de quatre ans.

Je remercie les administrateurs de la corporation qui consacrent leur temps libre aux intérêts du milieu fédéré et du loisir. Leur expérience, leur compétence et leur appui sont d'un grand support et indispensable à notre réussite collective.

Je tiens aussi à remercier nos collègues des organismes qui donnent du temps aux enjeux et projets collectifs. Ils témoignent des préoccupations et intérêts des membres au sein de la corporation et transcendent les intérêts strictement corporatifs ou disciplinaires au profit de l'ensemble des membres et du loisir de façon générale. Les côtoyer permet d'apprécier l'ampleur de leur expertise tout autant que la profondeur de leur engagement. Il en va de même pour nos nombreux partenaires qui, par leur soutien et leurs conseils, sont d'indispensables collaborateurs.

Je tiens finalement à souligner le dévouement et l'enthousiasme du personnel du Conseil. Il s'agit de personnes « vendues à la cause » qui démontrent un véritable engagement en faveur du milieu du loisir et de la vie associative et rendent quotidiennement possible un bilan d'activités aussi éloquent.

Merci à tous.

Le Directeur général,

Daniel Caron

R A P P O R T a n n u e I 2001 • 2002



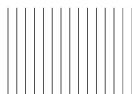


TABLE DES MATIÈRES PAGE Qui sommes-nous?



R A P P O R T a n n u e l 2001 • 2002





QUI SOMMES-NOUS?

MISSION

Le Conseil québécois du loisir a pour mission de promouvoir les bienfaits, le bénévolat et l'organisation associative du loisir ainsi que d'œuvrer au développement et à l'accessibilité d'un loisir de qualité. Il concerte et représente les organismes nationaux de loisir.

ORIGINE

Le Conseil québécois du loisir a été constitué en corporation autonome en 1998 après avoir agit comme instance du Regroupement des organismes nationaux de loisir du Québec, mieux connu sous le nom de Regroupement Loisir Québec. Il y assumait la représentation et la concertation des organismes nationaux de loisir ainsi que le volet loisir de la mission de cette corporation. Il en fut ainsi de 1980 à 1998. Le Conseil québécois du loisir fut actif au sein du Regroupement sous les appellations de Commission de concertation intersectorielle (1980), Commission des présidents (1988), puis Conseil national du loisir associatif (1991). Le Regroupement Loisir Québec trouve par ailleurs ses origines historiques dans le Livre blanc sur le loisir (1979) qui incita la Fédération québécoise du plein air (1972) et la Confédération des loisirs du Québec (1969), dont les racines remontent à la Confédération otéjiste provinciale (1946), à se fondre en un seul organisme.

FONDEMENTS

L'existence de la corporation, sa mission tout comme sa philosophie d'intervention se fondent sur le fait que :

LELOISIR:

- Est un droit reconnu par la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'Organisation des Nations-Unies (1948) et découle des droits fondamentaux reconnus tant au Canada qu'au Québec.
- Est un service social (1974) et une responsabilité provinciale (1978) reconnus dont les principes ont été précisés dans la Déclaration nationale sur les loisirs en 1987.
- Est essentiel au maintien et à l'accroissement de notre qualité de vie, au développement individuel et communautaire et à l'amélioration du fonctionnement de la société.

LE BÉNÉVOLE :

- Joue un rôle indispensable dans le développement du loisir et l'évolution de la société.
- Constitue un exemple de prise en charge de responsabilités communautaires et mérite d'être appuyé par tous les moyens.
- Aspire légitimement à la reconnaissance, à la formation, à l'appartenance et à la participation à la prise de décision.

R	ļ	١	1	•	1	P	•	O	1	R		
a	ı	n	l		1		U	ı	•	9		
2	O	O) -	1	•	•	2	2 (D	O)]	2
	1											

LE RÉSEAU :

- Maximise l'offre de services en loisir et respecte les appartenances territoriales (locale, régionale, provinciale).
- Favorise l'expression du potentiel et des énergies des bénévoles, du personnel, des membres et assure la transmission des connaissances.
- Permet l'existence de communautés d'intérêt et assure le maintien d'une vision commune et de standards nationaux.

RECONNAISSANCE ET MANDATS

Outre la légitimité démocratique et légale que lui accorde son membership et son statut d'organisme sans but lucratif, le Cadre d'intervention gouvernementale en matière de loisir et de sport, adopté en 1997 affirme que «... le Conseil québécois du loisir joue un rôle de concertation et de représentation à l'égard des organismes de loisir. Il lui accordera un soutien financier direct lui permettant de promouvoir et de valoriser les bénévoles et l'organisation du loisir, de réaliser des projets et des événements pour ses membres, ainsi que de mener des études et des recherches, par exemple des études d'impact économique dans le domaine du loisir ». Cette reconnaissance s'est traduite dans des mandats couvrant la période 1998-2002 dont les principaux furent à l'effet de :

- Affirmer la présence québécoise auprès des intervenants nationaux et internationaux du loisir.
- Développer les secteurs du loisir.
- Développer des programmes de formation à l'intention du personnel et des bénévoles des organismes de loisir et de sport.
- Promouvoir le loisir, ses valeurs et ses bienfaits.
- Réaliser des recherches sur le loisir, le bénévolat et le milieu associatif du loisir.
- Soutenir l'engagement des organismes dans les dossiers collectifs, nationaux et interministériels (action communautaire autonome, économie sociale, tourisme, etc.).



Photo: Association des camps du Québec

Photo : Association québécoise de loisir pour personnes handicapées





LE LOISIR ... D'ALLER PLUS LOIN!

Montréal, le 4 octobre 2002

Messieurs, Cher(s) amis (es) et collègues,

Il est devenu tradition qu'à l'occasion du dépôt du rapport annuel et de l'assemblée générale, le président du Conseil vous adresse quelques mots afin non seulement de qualifier l'année écoulée mais également de partager avec les membres une vision d'avenir tout en réfléchissant à voix haute sur des enjeux non seulement pour le Conseil mais également pour ses membres et le loisir de façon plus générale. Je reprends donc à nouveau la plume ou plutôt le clavier avec en trame mon message précédent, intitulé : Le réseau des réseaux. Vous me permettrez toutefois de vous communiquer au préalable un bref commentaire sur la dernière année et pourquoi pas, les dernières années tout en vous rappelant que nous sommes en plein processus d'élaboration de notre planification opérationnelle triennale 2003-2006.

L'OUVERTURE : UN CHOIX STRATÉGIQUE

Les résultats parlent d'eux-mêmes. Au cours des dernières années, les succès collectifs se sont accumulés et notre engagement ainsi que notre ouverture aux partenaires autant qu'à de nouveaux champs d'intervention se sont avérés déterminants dans le développement de nos fédérations comme du Conseil. Le champ du loisir regagne graduellement ses lettres de noblesse au niveau québécois par une présence assidue à diverses tribunes et auprès des décideurs publics; le palier national gagne de la crédibilité par sa capacité non seulement à réunir les intervenants, par exemple dans le cadre du Forum québécois du loisir, mais aussi à réfléchir et à agir dans la cadre de grands enjeux de la société québécoise actuelle. Notre participation active dans les domaines de l'économie sociale tout autant que de l'action communautaire pour ne prendre que ceux-là, apporte des dividendes directes aux organismes. Dans ces deux derniers cas, je me permettrais d'indiquer que nos actions sont déjà à l'origine de plus de 5 millions de dollars d'investissements publiques et de la création de dizaines d'emplois chez nos membres et leurs propres membres. Votre sensibilité et votre ouverture à l'environnement externe auront donc été rentables à tous les niveaux.

L'EXCELLENCE SOCIALE

En explorant ces nouvelles opportunités de développement offertes aux organismes et en acceptant les avenues de financement qui y sont associées, les organismes de loisir ont dans plusieurs cas entrepris une forme d'introspection, un retour sur leur mission, leurs valeurs et même leur appartenance. Accepter un financement publique en loisir, en économie sociale comme en action communautaire autonome, c'est beaucoup plus qu'un chèque. C'est une reconnaissance, un engagement dans lequel on affirme clairement son appartenance au domaine concerné ce qui implique une adhésion aux valeurs et principes qui en sont les fondements. Citons à titre d'exemples la saine utilisation du temps libre, le plaisir et la satisfaction personnelle, la liberté de choix, la solidarité sociale, la démocratie et la primauté des personnes sur le capital. Se prétendre acteur du loisir, de l'action communautaire autonome et de l'économie sociale et recevoir un soutien public à cet effet, impliquent de constantes préoccupations en ce sens.





C'est d'ailleurs peut-être à travers cette approche des pratiques récréatives que nous définissons le mieux le champ du loisir associatif et publique et saisissons mieux les contours d'une forme d'excellence sociale plutôt que compétitive. Être excellent en loisir, ce n'est sûrement pas se refermer sur nous-mêmes, sur nos disciplines ou sur nos corporations. C'est plutôt participer activement au défi de la qualité de vie et de la prise en charge d'un droit et d'un service social déterminant qu'est le loisir. C'est admettre la coexistence d'une foule d'intervenants tous aussi légitimes les uns que les autres. C'est affirmer l'arrimage entre nos activités et la culture, l'environnement, la santé physique et mentale, l'économie et j'en passe. Comprendre autrement nos responsabilités d'intervenants en loisir nous classerait rapidement parmi les acteurs de l'industrie des loisirs et du divertissement, ce dont nous voulons et nous devons nous distinguer.

UNE MISSION EN ÉVOLUTION

Créé en 1998 en réponse aux besoins de représentation et de concertation des organismes nationaux de loisir avec les mandats gouvernementaux, en quelques années à peine, le Conseil a véritablement contribué à replacer le loisir à l'agenda public. Il a ouvert de nouvelles avenues de développement pour ses membres et a contribué au rehaussement de leur niveau de financement. Il a réaffirmé l'importance du palier national et réuni autour de lui un nombre croissant de partenaires importants tout en conciliant une représentation efficace et un leadership remarqué dans le domaine en étant un carrefour pour tous les partenaires du loisir.

Au moment d'écrire ces lignes, le Conseil est en plein processus d'élaboration de sa planification opérationnelle pour les années 2003 à 2006. Il s'agit d'une occasion de réflexion sur un futur souhaitable pour l'organisation à la lueur des réussites des dernières années, des besoins de ses membres, des mandats que lui confèrent ses partenaires étatiques et des potentielles alliances avec les autres acteurs du loisir. L'an dernier, je vous signalais dans mon message que certaines actions m'apparaissaient capitales. J'en rappelle trois éléments importants :

- Mieux informer l'ensemble des composantes des réseaux des enjeux collectifs.
- Élargir notre réseau de partenaires, de membres et rendre ceux-ci plus unis et plus solidaires.
- Développer des projets rassembleurs non seulement pour nos membres mais aussi avec nos partenaires.

Les prochaines années seront riches d'opportunités pour notre milieu dans la mesure où nous poursuivrons dans la voie tracée au cours des dernières années. Je vous assure de mon engagement personnel comme de celui de mes collègues administrateurs à cet effet.

Le Président,

Michel Beauregard

R	2	ļ	1		P		P		O	1	R		
a		ı	n	l	•	1		U	ı		9		
2	2(O	O	•	1	•	•	2	2 (O	O)]	2

FAITS SAILLANTS

LA CONCERTATION ET LA REPRÉSENTATION

- Participation à diverses activités des membres tels que le 25^{ième} anniversaire de la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir, le 70^{ième} anniversaire des Cercles des jeunes naturalistes, l'assemblée générale annuelle de la Fédération québécoise de la philatélie, etc.
- Réalisation de plus de 75 rencontres de concertation des membres et partenaires dans un cadre sectoriel, intersectoriel et de projets spécifiques.

LA PROMOTION

DU LOISIR

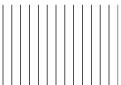
- Production de la série Passion Loisirs à TVA 10 émissions 23 activités portée 369 000 personnes.
- Prix Molson de journalisme en loisir 17^{ième} édition 143 dossiers 93 participants et 14 régions.
- Lancement du nouveau site web: <u>www.loisirquebec.com</u>.
 - Entre le 19 octobre 2001 et le 22 septembre 2002, **60 691** requêtes vers le site du Conseil ont été réussies.
- Publication d'un cahier spécial sur les vacances et les loisirs d'été magazine *Recto Verso* tirage 100 000.

DU BÉNÉVOLAT

- Diverses actions marquant l'Année internationale des bénévoles. Ce sont :
 - Participation:
 - au Comité de coordination de l'AIBQ 2001;
 - au Comité organisateur de la journée de clôture de l'Année;
 - à l'élaboration du contenu de l'Événement Réflexion-Théâtre;
 - à la recherche sur le bénévolat en loisir du Laboratoire en loisir et vie communautaire de l'UQTR;
 - à deux cahiers spéciaux publiés dans les quotidiens;
 - au cahier produit par l'URLS de la Côte-nord.
 - Remise de quelque 500 certificats de reconnaissance aux administrateurs des membres du CQL.
 - Réalisation et diffusion d'un sondage *Léger Marketing* sur le bénévolat en loisir (voir les résultats en annexe).







- Remise de plus de 60 plaques de reconnaissance aux organismes nationaux et unités régionales de loisir et de sport.
- Réception par le président du Conseil du Prix Hommage bénévolat-Québec.

DE L'ORGANISATION ASSOCIATIVE ET DES MEMBRES

- Présence avec un kiosque d'information sur les activités des membres à divers événements publics tels que :
 - Congrès de professeurs de science du Québec;
 - Association québécoise des éducateurs et éducatrices du primaire;
 - Association des services de garde en milieu scolaire du Québec;
 - Journées du développement local;
 - Congrès 2001 d'Aventure Écotourisme Québec;
 - Journée internationale des bénévoles (5 décembre AIBQ 2001).

LE DÉVELOPPEMENT

DU LOISIR

- Collaboration à l'argumentaire du Secrétariat au loisir et au sport relatif aux besoins d'investissements dans les infrastructures et lieux de pratiques en loisir et en sport.
- Développement d'un service-conseils aux membres en économie sociale (20 organismes participants).
- Participation à la mise en place du projet *Mon premier emploi en économie sociale*.
- Présentation de projets de membres dans le cadre des investissements dans les infrastructures d'économie sociale.
- Poursuite du projet Sentiers récréotouristiques cinq régions impliquées, plus de 30 rencontres en majorité en régions.

DES ÉVÉNEMENTS

- Forum québécois du loisir 19 octobre 2001 à l'UQAM Madame Lise Bissonnette, présidente d'honneur 500 participants Conférenciers provenant de France, des État-Unis, de l'Ontario et du Québec.
- Soirée médiévale Hommage aux bénévoles 30 novembre 2001 150 représentants d'organismes nationaux et régionaux.
- Organisation, en collaboration avec l'ARUC, d'un *Séminaire sur le tourisme social et les caractéristiques des entreprises d'économie sociale en loisir et tourisme social* 23 octobre 2001 72 participants.





L'ACTION Internationale

- Démarche et dépôt d'une lettre d'intérêt auprès de World Leisure visant à obtenir le Congrès mondial du loisir.
- Présence d'une délégation québécoise au 2^{ième} Rendez-vous de l'Union nationale des associations de tourisme et de plein air (UNAT), en France, du 18 au 25 mai 2001.
- Accueil au Québec d'une délégation de l'UNAT du 18 au 25 octobre 2001.

LA RECHERCHE

- Participation aux divers aspects de la recherche sur le bénévolat en loisir du laboratoire en loisir et vie communautaire de l'UOTR.
- Participation aux travaux de l'Alliance Recherche Universités Communautés Économie sociale.
 - Recherches en cours :
 - Les besoins des organismes en terme de recherche, diffusion et formation;
 - Le financement des organismes.
- Obtention du soutien financier pour la réalisation d'une recherche sur l'impact social et économique du loisir associatif

 SACA et CSMO/ESAC.
- Recherche en cours sur les besoins de formation des bénévoles CSMO.

LE PARTENARIAT

- Développement et signature d'une entente de partenariat avec l'Association québécoise du loisir municipal (AQLM).
- Implication du Conseil dans le Laboratoire loisir et vie communautaire et le projet d'Observatoire du loisir (UQTR).
- Adoption par le Conseil municipal de la ville de Montréal de l'entente sur la gestion de la formation SOSBL.
- Participation au Colloque annuel de l'Association québécoise du loisir municipal tenu à Bromont, au Comité organisateur et à une rencontre des partenaires à Beauport.
- Réalisation de deux rencontres visant à établir un partenariat avec les unités régionales de loisir et de sport.
- Participation aux travaux de mise en place du programme Québec en forme Fondation Chagnon.

LA FORMATION

- Diffusion d'une trousse relative à l'intégrité des personnes.
- Gestion du programme de formation 30 stages 400 participants 4 régions.

Les organismes et municipalités suivantes ont retenu les services du Conseil québécois du loisir afin de recevoir la dispense d'un ou plusieurs thèmes du programme de formation SOSBL.

Municipalités

Service des loisirs de la Ville de Longueuil

Service des loisirs de la Ville de St-Hubert

Service des loisirs de la Ville d'Anjou

Services des loisirs de la Ville de St-Hyacinthe

Services des loisirs de la Ville de St-Lambert

Services des loisirs de la Ville de Verdun

Organismes

Unité régionale de loisir et de sport de Lanaudière

Fédération des familles-souches québécoises inc.

Tennis Montréal

Association québécoise de sport pour paralytiques cérébraux

Fédération de tir à l'arc du Québec

Joujouthèque Villeray

Fédération québécoise de camping et de caravaning

Mouvement québécois des camps familiaux

LA GESTION

- Départ de deux employées.
- Embauche de deux nouvelles employées.
- Accueil de deux stagiaires (8 mois 4 mois).
- Progression budgétaire de 37 %. Le budget du Conseil au cours des 4 dernières années a pratiquement quintuplé.
- Adoption d'une politique relative à l'intégrité des personnes.
- Accueil d'un nouveau membre Science pour tous.



Photo : Fédération des associations musicales du Québec



Photo : Fédération québécoise des échecs











BILAN DE L'AN 4

(selon les objectifs généraux de la corporation)

R A P P O R T a n n u e l 2001 • 2002





1.0 ORIENTATION : PROMOUVOIR LE LOISIR, LE BÉNÉVOLAT ET SON ORGANISATION ASSOCIATIVE

1.1 OBJECTIF GÉNÉRAL:

Inciter les citoyens à pratiquer des loisirs de qualité et sécuritaire en s'appuyant sur le renforcement de la perception positive du loisir dans les médias, auprès du public, des décideurs et des partenaires.

- Améliorer la place du loisir dans les médias
 - Réalisation de la 17^{ième} édition du *Prix Molson de journalisme* en loisir.
 - Participation de 93 journalistes et dépôt de 143 documents.
 - Transmission d'information à des journalistes (Telbec dossiers – contacts téléphoniques).
 - Lancement du nouveau site web www.loisirquebec.com.
- Rappeler l'importance sociale et économique
 - Production de la série Passion Loisirs à TVA 10 émissions 23 activités – portée 369 000 personnes.
 - Publication d'un cahier spécial sur les vacances et les loisirs d'été
 magazine Recto Verso tirage 100 000.
 - Réalisation et diffusion d'un sondage Léger Marketing sur le bénévolat en loisir.
- Contribuer à la réalisation d'activités des partenaires visant la promotion du loisir
 - Participation à diverses activités des membres tels que le 25^{ième} anniversaire de la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir, le 70^{ième} anniversaire des Cercles des jeunes naturalistes, l'assemblée générale annuelle de la Fédération québécoise de philatélie.
 - Présence avec kiosque à des activités publiques tels que les Journées du développement local, la Journée internationale des bénévoles (AIBQ 2001 – 5 décembre).

1.2 OBJECTIF GÉNÉRAL:

Valoriser et soutenir l'engagement des bénévoles en loisir.

• Contribuer aux activités relatives à la promotion du bénévolat en loisir

- Prix du bénévolat Dollard-Morin :
 - Diffusion de la documentation:
 - · Promotion auprès des membres;
 - Sélection de la candidature nationale et de deux candidatures relève:
 - Accueil de candidatures soutien au bénévolat.
- Participation :
 - au Comité de coordination de l'AIBQ 2001;
 - au Comité organisateur de la journée de clôture de l'AIBQ 2001;
 - à l'élaboration du contenu de l'Événement Réflexion-Théâtre;
 - à la recherche sur le bénévolat en loisir du Laboratoire en loisir et vie communautaire (UQTR);
 - à deux cahiers spéciaux publiés dans les quotidiens;
 - au cahier produit par l'URLS de la Côte-nord.
- Remise de quelque 500 certificats de reconnaissance aux administrateurs des membres du COL.
- Remise de plus de 60 plaques de reconnaissance aux organismes nationaux et unités régionales de loisir et de sport.
- Réception par le président du Conseil du Prix Hommage bénévolat-Québec.
- Suivi de l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire.
- Participation à l'Hommage aux bénévoles des Clubs 4-H.
- Réalisation du Forum québécois du loisir 19 octobre 2001 UQAM – Madame Lise Bissonnette, présidente d'honneur, 500 participants, conférenciers provenants de France, des Etats-Unis, de l'Ontario et du Ouébec
- Participation aux travaux de la Fédération des centres d'action bénévole du Québec
- Incitation auprès des membres à souligner la Semaine du Bénévolat
- Promotion du Prix Hommage bénévolat-Québec





1.3 OBJECTIF GÉNÉRAL:

Valoriser les réalisations du milieu fédéré du loisir et son apport au mieux-être de la collectivité.

- Faire connaître les « performances » sociales et économiques des membres du réseau fédéré
 - Mise à jour de données telles que :
 - portrait des membres;
 - · portrait des secteurs.
- Favoriser l'adhésion aux organismes membres du réseau fédéré et l'utilisation de leurs services respectifs
 - Diffusion de données auprès de divers intervenants et médias entre autres dans le cadre de reportages.
 - Utilisation du slogan Le loisir d'agir ensemble dans les publications.
 - Diffusion continue de messages associant loisir et vie associative.

1.4 OBJECTIF GÉNÉRAL :

Assurer la représentation des membres auprès des organismes regroupant des intervenants en loisir aux paliers local, régional, provincial, national et international.

- Développer les relations avec les principaux partenaires du loisir
 - Participation aux rencontres et activités du RLQ dont l'assemblée générale annuelle.
 - Utilisation optimale des services offerts par cette corporation.
 - Participation à une séance de travail visant l'établissement d'un plan de développement du RLQ.
 - Renforcement des relations et collaborations avec les autorités ministérielles et administratives du Secrétariat au loisir et au sport (rencontres, correspondances, projets communs, etc.).

- Accueil du Secrétariat au loisir et au sport, partenaire principal du CQL, aux rencontres du conseil d'administration du Conseil.
- Maintien d'échanges et de collaboration avec les autorités ministérielles et administratives du ministère de la Culture et des Communications (rencontres, correspondances, etc.).
- Accueil d'un représentant du ministère de la Culture et des Communications au conseil d'administration du Conseil.
- Échanges/rencontres et collaborations avec des URLS sur une base bilatérale dans le cadre de divers projets et dossiers tels que : le deuxième Forum québécois du loisir, les sentiers récréotouristiques, etc.
- Signature d'une entente de partenariat avec l'AQLM.
- Rencontre d'étudiants des niveaux collégial et universitaire (Cégep du Vieux-Montréal/Cégep St-Laurent/Université du Québec à Trois-Rivières).
- Collaborer à l'élaboration et à la révision des politiques et des programmes concernant le loisir et les organismes nationaux de loisir, en particulier :
 - Programme de reconnaissance et financement des organismes nationaux de loisir (2001-2004). Investissement supplémentaire récurrent de 300 000 \$.
 - Participation active au développement d'autres mesures de financement telles que :
 - mesure de consolidation des organismes de loisir culturel, de loisir scientifique et de culture scientifique (1 000 000 \$ non récurrent).
 - Participation aux travaux d'élaboration ou de révision de d'autres programmes et politiques affectant le loisir et les membres du Conseil dont :
 - la politique jeunesse;
 - l'économie sociale;
 - · l'action communautaire autonome.





2.0 ORIENTATION : DÉVELOPPER LES SECTEURS DU LOISIR

LE LOISIR CULTUREL

2.1 OBJECTIF GÉNÉRAL:

Contribuer à l'affirmation de l'identité culturelle québécoise et à l'accessibilité des activités culturelles par le biais des pratiques de loisir culturel.

- Développer et réaliser des outils et des activités de positionnement du loisir culturel et des organismes de ce secteur
 - Conception d'une bannière de promotion du réseau du loisir culturel.
 - Rencontres avec les autorités du Festival Juste pour rire concernant la mise sur pied d'un festival des jeux à Montréal en collaboration avec des membres du CQL.
- Assurer le suivi des politiques et des programmes relatifs aux activités de loisir culturel
 - Participation à un projet de calendrier d'événements des organismes pour diffusion auprès du grand public.

LE LOISIR DE PLEIN AIR

2.2 OBJECTIF GÉNÉRAL:

Contribuer au développement du potentiel du Québec relativement aux activités de plein air, de tourisme d'aventure et d'écotourisme, dans une perspective de préservation du patrimoine naturel, de sécurité des pratiquants et de qualité des expériences récréotouristiques.

- Promouvoir et contribuer au développement de pratiques sécuritaires et de qualité
 - Réalisation d'un portrait des programmes de formation et d'accréditation offerts par les organismes nationaux de loisir et en faire l'analyse comparative.

- Suivi du dossier de la formation de guides de tourisme d'aventure.
- Développer les collaborations avec les partenaires et entre les organismes
 - Participation à des forums et événements permettant de promouvoir les activités de plein air et la préservation du patrimoine naturel
 - La stratégie gouvernementale des aires protégées;
 - La mise à jour du régime forestier, etc.
- Assurer le suivi des politiques et des programmes relatifs aux activités de loisir de plein air
 - Collaborer à la révision du Programme de reconnaissance et de financement des organismes nationaux de loisir du ministère des Affaires municipales.
 - Travaux conclus pour la période 2001-2002.
 - Collaborer à la révision et l'élaboration de d'autres programmes et politiques ayant une incidence sur le loisir de plein air
 - Suivi du dossier de la stratégie des aires protégées.
 - Développement et mandataire pour le suivi d'un projet d'aménagement et d'étude de 300 000 \$ au profit de 3 activités (canot, marche, équestre) dans le cadre du Fonds de diversification pour la Gaspésie.

LE LOISIR SCIENTIFIQUE

2.3 OBJECTIF GÉNÉRAL:

Contribuer au développement de la culture scientifique ainsi qu'à la vulgarisation des sciences et des technologies par des pratiques de loisir scientifique.

 Développer et réaliser des outils pour des activités de positionnement du loisir scientifique et des organismes œuvrant dans ce secteur





- Diffusion de la mise à jour du document *Le loisir d'agir ensemble* en loisir scientifique.
- Production d'une bannière de promotion du réseau du loisir scientifique.
- Kiosque au congrès annuel de l'Association des professeurs de science du Québec.
- Assurer le suivi des politiques et des programmes relatifs aux activités de loisir scientifique

LE LOISIR SOCIO-ÉDUCATIF

2.4 OBJECTIF GÉNÉRAL:

Mettre en valeur le loisir comme outil d'intervention sociale et éducative et les organismes en loisir comme intervenants en action communautaire.

- Développer et réaliser des outils et des activités de positionnement du loisir socio-éducatif et des organismes
 - Participation très active au développement de la politique de l'action communautaire.
 - Participation du CQL au sein du Comité aviseur de l'action communautaire autonome.
 - Nombreuses rencontres avec des responsables de ce dossier.
 - Correspondances ministérielles sur le sujet.
 - Rencontres sectorielles et intersectorielles sur le sujet.

LE LOISIR TOURISTIQUE

2.5 OBJECTIF GÉNÉRAL:

Contribuer au développement et à l'accessibilité du tourisme au Québec, plus particulièrement dans le cadre du tourisme social.

- Poursuivre le développement des collaborations gouvernementales
 - Raffermissement des relations et échanges avec Tourisme Québec.
 - Obtention d'un soutien financier de Tourisme Québec à la programmation internationale du CQL.
- Poursuivre le développement des collaborations avec les autres partenaires
 - Projet des sentiers récréotouristiques en collaboration avec Tourisme Québec, six activités (canot et kayak, motoneige, vélo, randonnée équestre, ski de fond, marche) et les organismes régionaux de développement et de concertation.
 - Participation aux travaux de la Table nationale de concertation de l'industrie touristique.
- Assurer le suivi des politiques et des programmes relatifs aux activités de loisir touristique
- Assurer la présence internationale du loisir fédéré en tourisme
- Renouvellement du membership au BITS-Amériques. Contribution par les membres et les secteurs tourisme et plein air
 - Hébergement du siège social du BITS-Amériques.
 - M. Louis Jolin, délégué du CQL et vice-président du BITS.
 - Poursuite de l'opération de relance du projet de caisse-vacances.
- Assurer une présence du loisir touristique dans le cadre d'événements, de forums et d'autres activités relatives au tourisme et à son accessibilité
 - Diffusion et mise à jour du document de présentation des organismes et activités du CQL en loisir touristique.
 - Présence d'une délégation québécoise au 2^{ième} Rendez-vous de l'Union nationale des associations de tourisme et de plein air (UNAT), en France, du 18 au 25 mai 2001.





3.0 ORIENTATION: ACCROÎTRE L'ACCESSIBILITÉ À LA **FORMATION EN LOISIR**

3.1 OBJECTIF GÉNÉRAL:

Accroître l'accessibilité à une formation de qualité en loisir partout au Québec.

- Implanter un programme québécois de formation des administrateurs et dirigeants d'organismes
 - Engagement d'une conseillère à la formation.

3.2 OBJECTIF GÉNÉRAL:

Favoriser une meilleure communication entre les intervenants en loisir et plus particulièrement au sein du réseau fédéré du loisir.

- Développer la circulation de l'information entre les organismes nationaux de loisir
 - Diffusion de nombreuses notes et bulletins d'information sur support papier et/ou électronique.
- Accroître la circulation de l'information concernant le Conseil et les dossiers collectifs à l'intérieur du réseau fédéré
 - Diffusion du bulletin *Organismes en action*.
- Développer la circulation d'information avec les partenaires du loisir
 - Utilisation accrue des communications électroniques pour les communications internes, avec les membres et avec les partenaires.
 - Réalisation de la deuxième édition du Forum québécois du loisir sur le bénévolat et la vie associative. Madame Lise Bissonnette, présidente-directrice générale de la Grande Bibliothèque fut la présidente d'honneur. Près de 500 participants.

- Diversifier la circulation de l'information auprès du public
 - Développement d'un nouveau site Internet : www.loisirguebec.com.
 - Développement et présentation d'un concept d'événement national de promotion du loisir provisoirement baptisé Les Weekends du loisir.
 - Élaboration d'un concept d'émissions de télévision sur le loisir (diffusion à TVA à l'été 2001 de la série Passion Loisirs – 345 000 auditeurs à la première diffusion).

3.3 OBJECTIF GÉNÉRAL:

Assurer une saine gestion de la corporation et le plein exercice des processus démocratiques.

- Développer un fonctionnement propre à la nouvelle corporation
 - Départ de deux employées.
 - Engagement de deux employées.
 - Accueil de deux stagiaires.
 - Augmentation de l'ordre de 37 % du budget annuel du Conseil sur 3 ans.
 - Modification de la politique de travail des employés.
 - Modification à la politique de remboursement de frais.
 - Tenue de l'assemblée générale annuelle.
 - Tenue de plus de 50 rencontres de travail du Conseil d'administration, sectorielles et intersectorielles, groupes de travail ou comités sur des projets ou problématiques spécifiques (sentiers récréotouristiques, Forum québécois du loisir 2001, économie sociale, action communautaire autonome, infrastructures, etc.).







- Assurer la mise en place d'une corporation de regroupement représentative et dynamique
 - Diffusion de l'image «réseau» et corporative de diverses façons.
 - Accueil d'un nouveau membre : Science pour tous.

4.0 ORIENTATION: **COLLABORER À L'ATTEINTE DES OBJECTIFS GOUVERNEMENTAUX**

4.1 OBJECTIF GÉNÉRAL:

Mettre en évidence l'apport du loisir et des organismes dans l'atteinte de certains objectifs gouvernementaux.

- Développer les relations entre le Conseil et les différentes instances gouvernementales
 - Représentations visant un partenariat accru entre le Secrétariat au loisir et au sport et le ministère de la Culture et des Communications.
 - Présence au conseil d'administration du CQL des deux ministères ayant des responsabilités en loisir.
- Collaborer avec divers ministères et instances gouvernementales
 - Collaboration du Conseil avec plusieurs instances et ministères gouvernementaux québécois dont :
 - Secrétariat au loisir et au sport;
 - Ministère de la Culture et des Communications:
 - Tourisme Québec:
 - Ministère de l'Industrie et du Commerce:
 - Secrétariat de l'action communautaire autonome:
 - Emploi Québec.

- Informer nos membres sur les divers programmes et opportunités de développement
 - Diffusion fréquente d'informations auprès des membres relativement à divers programmes offrant des opportunités de développement et de financement dans le cadre de mémos. bulletins ou rencontres.
- Développer nos collaborations avec différents partenaires
 - Maintien de notre participation au Conseil d'administration du Chantier de l'économie sociale.
 - Suivi du dossier de la Société de développement du loisir et du sport du Québec (SDLSQ) et de son avenir avec les représentants de Sports-Québec, du RLQ et du Secrétariat au loisir et au sport.
 - Premier démarchage en vue de l'accueil du congrès mondial de la World Leisure.

4.2 OBJECTIF GÉNÉRAL:

Contribuer aux recherches et travaux visant une meilleure connaissance du domaine du loisir et à assurer l'intégrité des personnes.

- Acquérir des connaissances sur le loisir et ses diverses dimensions sociales et économiques
 - Partenaire de l'étude sur le bénévolat en loisir réunissant l'Université du Québec à Trois-Rivières, l'Association québécoise du loisir municipal, le Secrétariat au loisir et au sport, le Conseil canadien de la philanthropie et le CQL.
 - Co-responsable du groupe de recherche Chantier d'activités partenariales en loisir et tourisme social au sein de l'ARUC-ES.
- S'associer aux travaux et réflexions relativement à l'intégrité des personnes en loisir





RAPPORI										Γ			
3		ı	n	l	•	1		U	ı	•	9		
2	2 (0	O) -	1	•	•	2	2 (D	O	2	2

LES ADMINISTRATEURS ET LE PERSONNEL 2001-2002

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENCE

Monsieur Michel Beauregard

VICE-PRÉSIDENCE / CULTUREL

Monsieur Richard Bérubé

VICE-PRÉSIDENCE / PLEIN AIR

Monsieur Pierre Trudel

VICE-PRÉSIDENCE / SCIENTIFIQUE

Madame Andrée Gignac

VICE-PRÉSIDENCE / SOCIO-ÉDUCATIF

Monsieur André Roussel

VICE-PRÉSIDENCE / TOURISME

Monsieur Pierre-Paul Leduc

SECRÉTAIRE

Monsieur Robert Bergeron

TRÉSORIER

Monsieur Claude St-Amand

ADMINISTRATEURS

Monsieur Jacques Schroeder Monsieur John Atkins Monsieur Pierre-Daniel Gagnon LE PERSONNEL

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Monsieur Daniel Caron

COORDONNATRICE AU DÉVELOPPEMENT

Madame Sonia Vaillancourt

SECRÉTAIRE

Madame Lucie Cholette

CONSEILLÈRES À LA FORMATION

Madame Joëlle Boulet *
Madame Manon Miousse

CONSEILLÈRES AUX COMMUNICATIONS

Madame Joëlle Boulet Madame Karine Frigon *

AGENTE DE DÉVELOPPEMENT

Madame Rachel Berthiaume

AGENT DE DÉVELOPPEMENT

(Sentiers récréotouristiques) Monsieur David Guimont

CONTRACTUEL

(Économie sociale) Monsieur Nelson Johnson

STAGIAIRE

(Formation)

Monsieur Jean Lamarche

^{*} À ce poste pour une partie de l'année financière 2001-2002

LES MEMBRES 2001-2002 *

- Alliance des chorales du Québec
- Association des camps du Québec
- Association des cinémas parallèles du Québec
- Association des jeunes ruraux du Québec
- Association québécoise de loisir pour personnes handicapées
- Association québécoise de promotion du tourisme socio-culturel (A)
- Association québécoise des groupes d'ornithologues
- Association québécoise des loisirs folkloriques
- Cercles des jeunes naturalistes
- Chantiers jeunesse (A)
- Conseil de développement du loisir scientifique
- Corporation Secondaire en spectacle (A)
- Créations Etc. (A)
- ENvironnement JEUnesse
- Fédération de l'Âge d'Or du Québec
- Fédération des agricotours du Québec
- Fédération des associations musicales du Québec
- Fédération des astronomes amateurs du Québec
- Fédération des clubs de motoneigistes du Québec (F.C.M.Q.)
- Fédération des familles-souches québécoises inc.
- Fédération des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec
- Fédération des loisirs-danse du Québec (A)
- Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec
- Fédération des sociétés d'histoire du Québec

- Fédération québécoise de camping et de caravaning
- Fédération québécoise de la marche
- Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade
- Fédération québécoise de philatélie
- Fédération québécoise des activités subaquatiques
- Fédération québécoise des centres communautaires de loisirs
- Fédération québécoise des échecs
- Fédération québécoise des jeux récréatifs
- Fédération québécoise du canot et du kayak
- Fédération québécoise du loisir en institution
- Fédération québécoise du loisir littéraire
- Fédération québécoise du théâtre amateur
- Festivals et Événement Québec
- Jeunesse ouvrière chrétienne nationale
- Kéroul (Tourisme pour personnes à capacité physique restreinte)
- Les Clubs 4-H du Québec
- Les Scouts du Québec
- Mouvement québécois des camps familiaux
- Québec à cheval
- Radio amateur du Québec
- Science pour tous (A)
- Société québécoise de spéléologie
- Tourisme jeunesse
- Vélo Québec

* Les 48 membres du Conseil sont le palier national d'un réseau associatif comprenant plus de 130 organismes régionaux, 7 000 groupes locaux, 1 035 000 membres individuels et utilisateurs réguliers et plus de 135 000 bénévoles.

(A) Membres associés



PERSONNALITÉS HONORÉES 2001-2002

PRIX DU BÉNÉVOLAT DOLLARD-MORIN (Édition 2001)

Action nationale en loisir

• Monsieur Paul Perreault

Relève en loisir

- Madame Manon Fortier
- Monsieur Marc Gaulin

PRIX MOLSON DE JOURNALISME EN LOISIR (17e édition)

Catégorie Radio

- Madame Dominique Payette, premier prix
- Monsieur Vincent Frigon, deuxième prix
- Madame Myriam Fimbry, troisième prix

Catégorie Hebdos locaux et régionaux

- Monsieur Christian Caron, premier prix
- Monsieur Georges Gaudet, deuxième prix
- Monsieur Mathieu Laberge, troisième prix

Catégorie Télévision (court reportage)

Monsieur Martin Blanchet

Catégorie Télévision

- Monsieur Charles Tisseyre, premier prix
- Monsieur Michel Rochon, deuxième prix
- Madame Anne Panasuk, troisième prix

Catégorie Quotidiens

- Monsieur Matt Hasson, premier prix
- Madame Claudine Hébert, deuxième prix
- Madame Mélanie Pageau, troisième prix

Catégorie Périodiques

- Madame Micheline Lachance, premier prix
- Monsieur Mathieu Lamarre, deuxième prix
- Monsieur Martin Jolicoeur, troisième prix

Mention spéciale

• Monsieur Michel Dongois



Monsieur Paul Perreault, lauréat 2001 et monsieur Richard Legendre, ministre responsable de la Jeunesse, du Tourisme, du Loisir et du Sport.



Les lauréats 2001 : Madame Marieke Tremblay, directrice, Affaires corporatives chez Molson Canada, région Québec-Atlantique, monsieur Marc-André Dumont, représentant monsieur Matt Hasson lauréat du quotidien Métro, monsieur Charles Tisseyre, lauréat de Radio-Canada, madame Dominique Payette, lauréate de la radio de Radio-Canada, monsieur Christian Caron, lauréat du Progrès de Coaticook, madame Micheline Lachance, lauréate de l'Actualité, monsieur Martin Blanchet, lauréat de CFER Rimouski, monsieur Michel Dongois, lauréat mention spéciale du jury de Châtelaine et monsieur Michel Beauregard, président du Conseil québécois du loisir.



Monsieur Patrick Dubé, représentant du Secrétariat au loisir et au sport, monsieur Martin Blanchet, lauréat court reportage, catégorie Télévision et madame Marieke Tremblay, directrice, Affaires corporatives, Molson Canada, région Québec-Atlantique.

SOIRÉE HOMMAGE AUX BÉNÉVOLES

À l'invitation du Conseil québécois du loisir, quelque 150 personnes se sont réunies, le 30 novembre 2001, à l'occasion d'un banquet médiéval, un moment privilégié pour côtoyer les bénévoles de tous les secteurs du loisir. Cette activité visait à reconnaître les bénévoles qui oeuvrent au sein des conseils d'administration des organismes nationaux de loisir. Chaque représentant d'organisme a reçu une plaque du président du Conseil, monsieur Michel Beauregard, afin de souligner symboliquement l'appui des organismes au travail des bénévoles. Sur les plaques, nous pouvons lire :

« Le bénévolat et la vie associative sont la force motrice de l'offre de loisirs de qualité au Québec. Soutenir l'engagement bénévole en loisir permet la prise en charge collective d'un champ social essentiel. L'appui de votre association auprès des citoyennes et des citoyens qui dédient leur temps libre aux loisirs des autres mérite d'être souligné en cette Année internationale des bénévoles au Québec »



Les représentants des secteurs culturel, scientifiques et socio-éducatif posant fièrement avec leur plaque.



Les invités préparent leur cri de ralliement, à la demande de l'animateur.



Les représentants des secteurs tourisme et plein air entourent le président du CQL, monsieur Michel Beauregard.



REMERCIEMENTS À NOS BÉNÉVOLES ET COLLABORATEURS

JURY DU PRIX MOLSON DE JOURNALISME EN LOISIR (17e édition)

- Monsieur Michel Lorrain, directeur de l'information CHLT 630 et président du jury
- Monsieur René Tremblay, directeur du Service du loisir et de la culture, Ville de St-Nicolas
- Madame Anne-Marie Brunelle, coordonnatrice générale, revue Recto Verso
- Madame Thérèse Lacroix, ex-journaliste à L'Action
- Madame Nancie Ferron, chef pupitre, Le Grand Journal, CFJP TQS

MEMBRES DU COMITÉ D'ORIENTATION DU FORUM QUÉBÉCOIS DU LOISIR 2001

- Monsieur Michel Beauregard, Conseil québécois du loisir
- Madame Claudette Bolduc, Ministère de la Culture et des Communications
- Monsieur Raymond Bonneau, Fédération québécoise des centres communautaires
- Monsieur Mario Chamberland, Loisir et Sport de la Montérégie
- Monsieur Patrick Dubé, Secrétariat au loisir et au sport
- Monsieur Pierre Morin, Association québécoise du loisir municipal
- Monsieur Michel Nolin, Université du Québec à Trois-Rivières
- Monsieur Réal Raymond, Collège du Vieux-Montréal

R A P P O R T a n n u e l 2001 • 2002





ANNEXES

(Quelques réalisations)

R A P P O R T a n n u e I 2001 • 2002







SONDAGE SUR LES HABITUDES ET LES PERCEPTIONS DES QUÉBÉCOIS À L'ÉGARD DU BÉNÉVOLAT DANS LE DOMAINE DU LOISIR

LES FAITS SAILLANTS

Un sondage orchestré par le **Conseil québécois du loisir** a été mené par la firme **Léger Marketing** dans la semaine du 1^{er}octobre 2001 auprès de 1000 répondants à travers le Québec. Ce sondage s'inscrit dans le cadre de l'**Année** *internationale des bénévoles 2001* et de la tenue de la deuxième édition du **Forum québécois du loisir** portant sur le bénévolat et la vie associative en loisir.

Le sondage visait à cerner la perception du public relativement à l'importance de la contribution du loisir, des bénévoles et des organismes qui oeuvrent au mieux-être collectif. Voici certains des résultats du sondage.



Faits saillants présentés en primeur lors du **Forum québécois du loisir** tenu le vendredi 19 octobre 2001 à l'Université du Québec à Montréal

LE LOISIR

▶ Promouvoir une saine utilisation du temps libre des jeunes

90,1 % des répondants ont dit être d'accord avec le fait qu'il faut promouvoir une saine utilisation du temps de loisir pour les moins de 30 ans.

▶ Il n'y a pas que les équipements...

La presque totalité des répondants, soit 93,1 %, sont d'accord pour affirmer que dans la pratique du loisir, la qualité de l'animation des activités est aussi importante que les équipements de loisir utilisés.

LA VIE ASSOCIATIVE

▶ La confiance est là!

82,2 % des répondants ont affirmé avoir confiance aux associations de loisir pour développer et offrir des activités de loisir au Québec.





▶ Un support financier qui devrait s'accroître

« Les gouvernements fédéral, provincial et municipal devraient supporter davantage financièrement les organismes de loisir » : 89,5 % des répondants ont dit être d'accord avec cette affirmation.

Dans l'étude de 1994 sur la Pratique des activités de loisir culturel et scientifique des Québécois, 88,6 % des répondants trouvait normal que le gouvernement du Québec dépense de l'argent pour faciliter l'accessibilité aux loisirs.

L'appui des pouvoirs publics, un élément de motivation important

Pour 80 % des répondants, le soutien offert par les gouvernements à leur organisme est un élément de motivation déterminant pour les bénévoles.

LE BÉNÉVOLAT

Des milliers de bénévoles en loisir au Québec

23,9 % des répondants au sondage affirment faire du bénévolat dans le secteur spécifique du loisir (scientifique, culturel, plein-air, tourisme, socio-éducatif et sportif).

Une contribution essentielle et reconnue

94 % des répondants sont d'accord pour affirmer que « L'engagement de la population dans le bénévolat en loisir contribue au développement social et économique des communautés ».

78,1 % des répondants, soit trois personnes sur quatre, croient que la contribution des bénévoles est essentielle au bon fonctionnement du secteur du loisir.

Une influence certaine sur l'évolution des communautés

94,2 % des répondants ont affirmé que la pratique du bénévolat auprès des organismes de loisir fait évoluer leur communauté.

Dans l'étude de 1994 sur la Pratique des activités de loisir culturel et scientifique des Québécois, 96,7 % des répondants affirmaient être d'accord avec cet énoncé : « Les loisirs améliorent la qualité de vie ». Et, 84,8 % affirmaient être en accord avec ce deuxième énoncé : « Les loisirs rapportent des bénéfices à l'ensemble de la communauté ».

▶ Accroître l'implication des jeunes dans le bénévolat

On devrait promouvoir davantage le bénévolat en loisir auprès de ce groupe d'âge s'accordent à dire 86,5 % des répondants.

Avoir des attentes différentes envers les bénévoles

Un organisme ou une association faisant appel à des bénévoles et à des travailleurs rémunérés doit avoir des attentes différentes envers ses bénévoles et ses employés rémunérés, s'accordent à dire 81,4 % des répondants à la question.



R	. 4	Δ	١	P	1	P	, (0)	R	?	T	
a				1			L	J		e	•		
2	O	()	1	•	•	2	2	O	()	2	
1	ī	ī				ı	ı	ī	ı	ı	ı	1	

PASSION LOISIF

avec Julie Naud et Guillaume Lemay-Thivierge Les passions de vos vedettes préférées samedi

TVA VIT AU RYTHME DE VOTRE ÉTÉ



Forum

québécois du

LOISIR 2001

LE LOISIR d'agir ensemble

Près de 500 personnes ont assisté au Forum québécois du loisir 2001!

Ces personnes provenaient :

- du milieu associatif:
- · du milieu municipal;
- du milieu institutionnel;
- du milieu scolaire (professeurs et étudiants).



Le vendredi 19 octobre s'est tenu le Forum québécois du loisir 2001 à l'Université du Québec à Montréal. Organisé par le Conseil québécois du loisir, en collaboration avec les principaux intervenants du milieu, le Forum, dont le thème était «Le loisir d'agir ensemble», visait à susciter la réflexion sur le bénévolat vu sous l'angle de la vie associative en cette Année internationale des bénévoles.



SIX CONFÉRENCIERS de renom provenants de la France, des États-Unis, de l'Ontario et du Québec ont présenté un portrait de la situation du bénévolat et de la vie associative en loisir et ont abordé les défis et les enjeux relatifs au bénévolat, aux associations et aux pouvoirs publics. Monsieur Jacques Languirand, personnalité publique connue, a rapporté en synthèse les interventions de la journée.

De gauche à droite : monsieur Michel Beauregard, président du Conseil québécois du loisir, madame Lise Bissonnette, présidente-directrice générale de la Grande Bibliothèque du Québec et présidente d'honneur de l'événement, monsieur Richard Legendre, ministre responsable de la Jeunesse, du Tourisme, du Loisir et du Sport et monsieur Jacques Languirand, intervenant au Forum.

Prochain rendez-vous en 2003... à ne pas manquer!

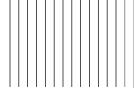
Une réalisation du



Partenaire principal









Madame Susan Arai, professeure adjointe à la faculté des sciences de la santé de l'Université Brock, nous a présenté l'état de la situation du bénévolat chez nos voisins ontariens lors du Forum québécois du loisir.



Quatre des conférenciers du Forum québécois du loisir 2001 : monsieur André Thibault, professeur à l'Université du Québec à Trois-Rivières au Département du loisir et de la communication sociale, madame Marie-Hélène Méthé du Chantier de l'économie sociale, monsieur Jean-Marc Piotte, auteur, philosophe et professeur à l'Université du Québec à Montréal au Département de Science politique ainsi que madame Jacquelin Mengin, présidente de la Fonda, un organisme ayant pour mission de promouvoir la vie associative en France.

Monsieur Ken Silverberg

bénévolat en Amérique.



Monsieur Michel Beauregard, président du CQL, madame Nicole Léger, ministre déléguée à la Lutte contre la pauvreté et l'exclusion et ministre responsable de l'action communautaire et bénévole et monsieur Roch Denis, recteur de l'Université du Québec à Montréal.





Certificat de reconnaissance

Le bénévolat et la vie associative sont la force motrice de l'offre de loisirs de qualité au Québec. Soutenir l'engagement bénévole en loisir permet la prise en charge collective d'un champ social essentiel. L'appui de votre association auprès des citoyennes et des citoyens qui dédient leur temps libre aux loisirs des autres mérite d'être souligné en cette Année internationale des bénévoles au Québec.

Merci

Ah Braisyne >

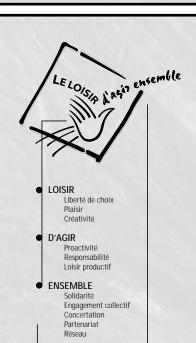
Michel Beauregard Président Conseil québécois du loisir novembre 2001

Fait à Montréal, en ce 30e jour de





Secrétariat au loisir et au sport Québec ...



Certificat de reconnaissance

Merci de consacrer votre temps libre aux loisirs des autres !

Alch Beargaper

Michel Beauregard Président Conseil québécois du loisir novembre 2001

Fait à Montréal, en ce 30e jour de





Québec ...



R		Α	١.	P	•	P	•	O)	R	2	T
a			ì	ı	n	1	ı	J		e	•	
2	O	•	D	1		•	2	2	O		O	2
ı	ī	ı	ı	ī	ī	1	ı	ı	ı	ı	ı	1

1	1	1		1			1	
			1		 1			

Visitez le nouveau site Internet à l'adresse :

www.loisirquebec.com



2001 et le 22
septembre 2002,
60 691
requêtes vers le site
du Conseil
ont été réussies.

Entre le 19 octobre

Numéro de l'été 2001 du magazine Recto Verso dans lequel se trouvait un cahier spécial sur les vacances et les loisirs d'été.

Tirage: 100 000 exemplaires.



2^{ième} Rendez-vous de l'Union nationale des associations de tourisme et de plein air (UNAT), tenu du 18 au 25 mai 2001 en France.



Monsieur Michel Beauregard, président du CQL, monsieur Pierre Trudel, directeur de la Fédération québécoise du canot et du kayak, madame Charlène Baron, directrice générale adjointe à Tourisme jeunesse, monsieur Louis Bergeron, directeur de la Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade et madame Marie-Josée Petit, administratrice Société québécoise de spéléologie, au 2^{lème} Rendez-Vous de l'UNAT.



Monsieur Michel Beauregard, président du CQL, madame Michelle Demessine, ministre du Tourisme, monsieur François Soulage, président de l'UNAT et monsieur Didier Bourgouin, directeur général de l'Agence nationale pour les chèques-vacances (ANCV) au 2^{ième} Rendezvous de l'UNAT.

Accueil au Québec d'une délégation de l'UNAT du 18 au 25 octobre 2001.



Monsieur Renaud Quesada et madame Armelle Demeure, tenant un kiosque pour l'UNAT lors du Forum québécois du loisir tenu le 19 octobre 2001.

Photo: Michel Tremblay



LES COLLABORATIONS ET PARTENARIATS

Le CONSEIL QUÉBÉCOIS DU LOISIR

remercie, pour la reconnaissance et le soutien financier :



Secrétariat au loisir et au sport

Ministère de la Culture et des Communications

Tourisme Québec

Secrétariat à l'action communautaire autonome

Ministère de l'Industrie et du Commerce

Emploi Québec

Commanditaire Prix Molson de journalisme en loisir :



Le CONSEIL OUÉBÉCOIS DU LOISIR

est membre, siège ou collabore avec les organisations et instances suivantes :

Alliance de Recherche Universités-Communautés en économie sociale (ARUC-ÉS)

Association canadienne des loisirs/parcs (ACL/P)

Association québécoise du loisir municipal (AQLM)

Bureau international du tourisme social (BITS)

Chantier de l'économie sociale

Conseil de la philanthropie

Comité aviseur de l'action communautaire autonome

Comité sectoriel de la main-d'œuvre en économie sociale et action communautaire (CSMO-ESAC)

Fédération des centres d'action bénévole du Québec (FCABQ)

Fédération des coopératives de développement régional (FCDR)

Les associations touristiques associées du Québec (ATRAQ)

Ministère des Relations internationales

Regroupement des organisations nationales bénévoles

Regroupement Loisir Québec

Table de concertation de l'industrie touristique

Unités régionales de loisir et de sport

Université du Québec à Trois-Rivières / Département des Sciences du loisir et

de la Communication sociale

Union nationale des associations de tourisme et de plein air (UNAT) (France)

Ville de Montréal

World Leisure

